

Diagnostic patrimonial du collège Eugène Nonnon (Commune de Cayenne)



Règlement de consultation (RC)

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 30 juin 2026 à 12h30 (heure locale)
**REMISE DES PLIS PAPIER EN MAIN PROPRE au secrétariat de la DCJS – 4 rue
du vieux port, 97321 CAYENNE**
**SUR LA PLATEFORME PLACE OU PAR COURRIEL : [dgcopop-mh-
973@guyane.gouv.fr](mailto:dgcopop-mh-973@guyane.gouv.fr)**

A- Contexte et objectifs de la consultation

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet le choix d'un maître d'œuvre en vue de la réalisation du diagnostic patrimonial du collège Eugène Nonnon, protégé au titre des Monuments Historiques.

Voir CCTP détaillé.

2. Type et forme du marché

Marché de service et prestations intellectuelles

La présente procédure adaptée est organisée en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre.

Cette procédure adaptée est organisée conformément aux dispositions des articles 28 et 74 du code des marchés publics.

Cette consultation se décompose en une seule phase à lot unique : phase étude

3. Calendrier prévisionnel et date de début des prestations

Les prestations seront exécutées à compter de la notification du bon de commande.

Le délai d'exécution est de 4 mois maximum.

La date prévisionnelle de la prestation est prévue pour Août 2026.

B- Renseignement d'ordre juridique, économique, financier et technique

1. Modalités de financement et de paiement

Le financement de l'opération est assuré par la Direction de la culture, de la jeunesse et des sports de Guyane.

Le mode de règlement du marché est le mandat administratif. Le règlement des décomptes se fait par présentation de facture sur la plate-forme de paiement Chorus.pro.

2. Forme du marché

La consultation donnera lieu à un marché à lot unique : phase étude DIAG.

3. Négociation

D'après l'article R2123-5 du Code de la commande publique, « Lorsque l'acheteur prévoit une négociation, il peut attribuer le marché sur la base des offres initiales

sans négociation, à condition d'avoir indiqué qu'il se réserve cette possibilité dans les documents de la consultation ».

Ainsi le pouvoir adjudicateur peut négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

4. Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

C- Candidatures

1. Titulaire du marché

Les candidats répondant à la consultation doivent présenter des références et des compétences en matière d'architecture, d'urbanisme, de patrimoine, de paysage et d'histoire.

Ils peuvent à ce titre s'adjoindre les compétences complémentaires qu'ils jugeraient utiles au bon déroulement de la mission en matière d'archéologie, histoire, urbanisme, etc.

Chaque prestataire complémentaire devra :

- attester de ses compétences en fournissant des certificats de capacité relatifs aux activités similaires déjà conduites ;
- fournir références et expériences professionnelles ;
- présenter noms et qualité des personnes qui suivront l'étude.

Dans tous les cas, un référent pour le suivi du dossier devra être désigné. Celui-ci dans la mesure du possible devra servir d'intermédiaire unique.

a) Capacités professionnelles et techniques

- Lettre de candidature
- Lettre de motivation
- Attestation d'assurance
- Une note méthodologique présentant les points forts de la réalisation de l'étude, les méthodes d'échange prévues avec les acteurs locaux, décrivant les moyens humains et matériels que le candidat souhaite mettre en œuvre pour mener à bien les missions telles qu'elles sont définies dans le marché ainsi que le CV des intervenants de l'équipe qui mèneront la mission.
- Une présentation de l'équipe de professionnels qui interviendra et les références de cette équipe en matière d'études similaires

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- CCTP
- Règlement de consultation

- Arrêté d'inscription

Le dossier de candidature à remettre par les concurrents comprendra les pièces suivantes :

- Une proposition de prix en cohérence avec la commande mettant en avant le temps horaire travaillé pour chacun des postes
- Le marché est traité à prix global et forfaitaire, ferme et non révisable pour toute la durée du marché.
- Les prix comprennent les sujétions résultant des prescriptions définies par les textes législatifs applicables à l'opération en vigueur à la date d'établissement des prix.
- Le montant de cette rémunération inclura :
 - les frais d'études et de coordination nécessaires à l'élaboration de l'étude opérationnelle
 - les frais de déplacement entre autres pour participation aux réunions nécessaires à l'aboutissement de l'étude
 - les frais liés à l'acquisition, la location ou l'usage de matériel nécessaire la production des prestations
 - les frais de reprographie papier et sur supports selon les formats informatiques requis
- Un échéancier des opérations, le nombre de réunions (possibilité de visioconférence pour certaines réunions) et de journées de terrain sous forme de planning

2. Jugement des offres

Les critères de jugement et de classement des offres seront examinés selon la pondération suivante :

- 1 – Valeur technique de l'offre après examen du mémoire justificatif (note méthodologique) (70%)
- 2 – Offre de prix (30%)

D- Envoi des offres

1. Conditions de transmission des offres

Pour la présente opération les offres peuvent être remises soit par support électronique (a) soit par support papier (b).

. Modalités de réponse dématérialisée

Dépôt de l'offre

La date limite du dépôt de l'offre est fixée au : 30 juin 2026 avant 12h30 (heure locale)

Les candidatures et offres peuvent être remises sur la plateforme PLACE ou par mail : dgcopop-mh-973@guyane.gouv.fr

. Modalités de réponse sur support papier

Attention, le candidat devra impérativement porter sur l'enveloppe extérieure, l'intitulé du marché ainsi que la mention "Marché passé en application de l'article L2123-1 du code de la Commande publique – Ne pas ouvrir", le nom et l'adresse du candidat. Dans le cas contraire, le pli sera renvoyé sans être analysé.

Le pli devra être remis en main propre au secrétariat de la Direction de la Culture, jeunesse et sports au 4 rue du vieux port à Cayenne

Les offres pourront être envoyées par tout moyen permettant d'identifier de façon certaine la date de réception des plis ou être remises aux services contre récépissé.

Les offres devront parvenir à destination à l'adresse indiquée avant ces mêmes dates et heures limites.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées en première page ainsi que ceux parvenus sous enveloppe sans mention extérieure du marché ou non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Toute offre arrivée hors délais sera considérée comme nulle.

E- Informations complémentaires
--

Les candidats non retenus seront informés par courrier.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à :

Mail : dgcopop-mh-973@guyane.gouv.fr

Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats.

F- Calendrier prévisionnel de la procédure

27/05/26	Consultation
30/06/26	Date limite de réception des candidatures et des offres
Début juillet	Réunion du pouvoir adjudicateur pour avis sur les candidatures et les offres
Courant juillet	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre